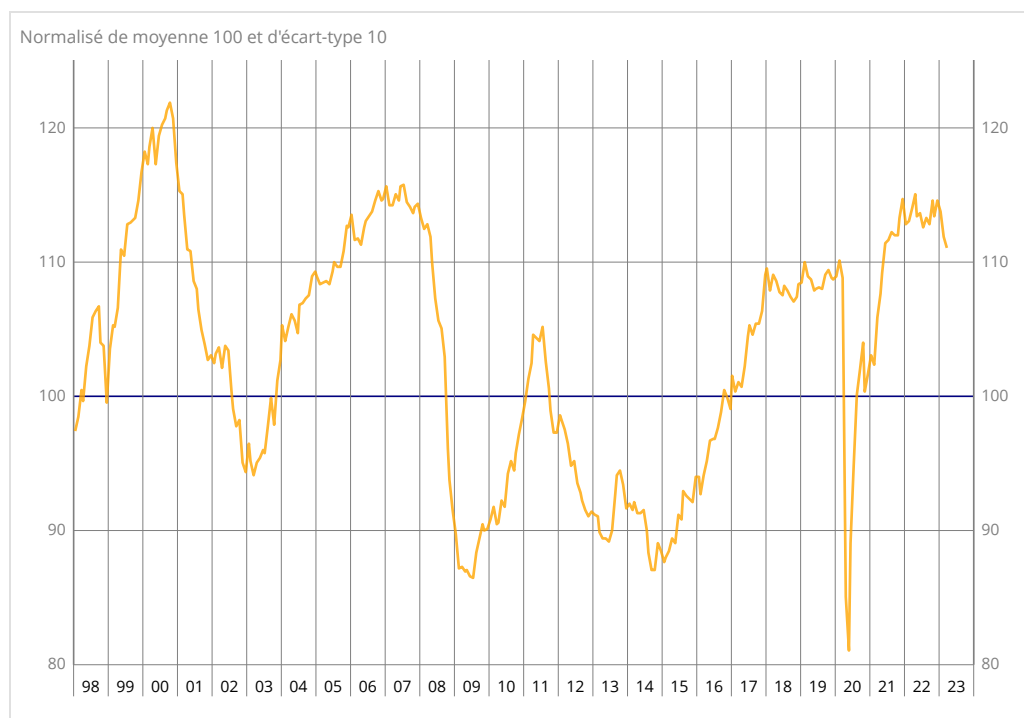


Selon les chefs d'entreprise interrogés en mars 2023, le climat des affaires dans le bâtiment se détériore un peu de nouveau. À 111, l'indicateur synthétique perd un point ; il reste néanmoins bien au-dessus de sa moyenne de longue période. Cette baisse est notamment due au solde d'opinion sur l'évolution prévue de l'activité, lequel diminue depuis trois mois.

Indicateur synthétique du climat des affaires



Source : Insee

	Moy*	Déc. 22	Jan. 23	Fév. 23	Mar. 23
Climat des affaires	100	114	114	112	111
Activité passée	-3	9	6	3	6
Activité prévue	-4	11	9	8	2
Perspectives générales	-15		-4		
Effectifs passés	-4	8	5	3	2
Effectifs prévus	-2	16	14	13	12
Jugements sur les carnets de commandes	-21	-5	-6	-7	-8
Carnets de commandes (en mois)	6,0	8,7	8,8	8,9	8,5
Taux d'utilisation des capacités de production (en %)	88,9	93,0	92,9	92,3	92,2
Obstacles limitant la production (en %) **	65	70	69	68	66
- Pour insuffisance de personnel (en %) **	29	47	48	49	45
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %) **	6	27	24	19	17
Goulots de production (en %)	34	52	50	49	50
- Pour insuffisance de personnel (en %)	15	28	29	27	27
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %)	2	13	12	9	10
Difficultés de recrutement (en %)	60		82		
Prix prévus	-9	53	54	46	41
Situation de trésorerie	-10		-11		
Délais de paiement	29		29		
Incertitude économique ressentie ***	10	11	6	5	5

* Moyenne depuis avril 1978 pour le climat, depuis septembre 1993 pour les soldes, depuis avril 2021 pour le solde sur l'incertitude économique ressentie

** Pourcentage de réponses pondérées non CVS

*** Solde d'opinion non CVS

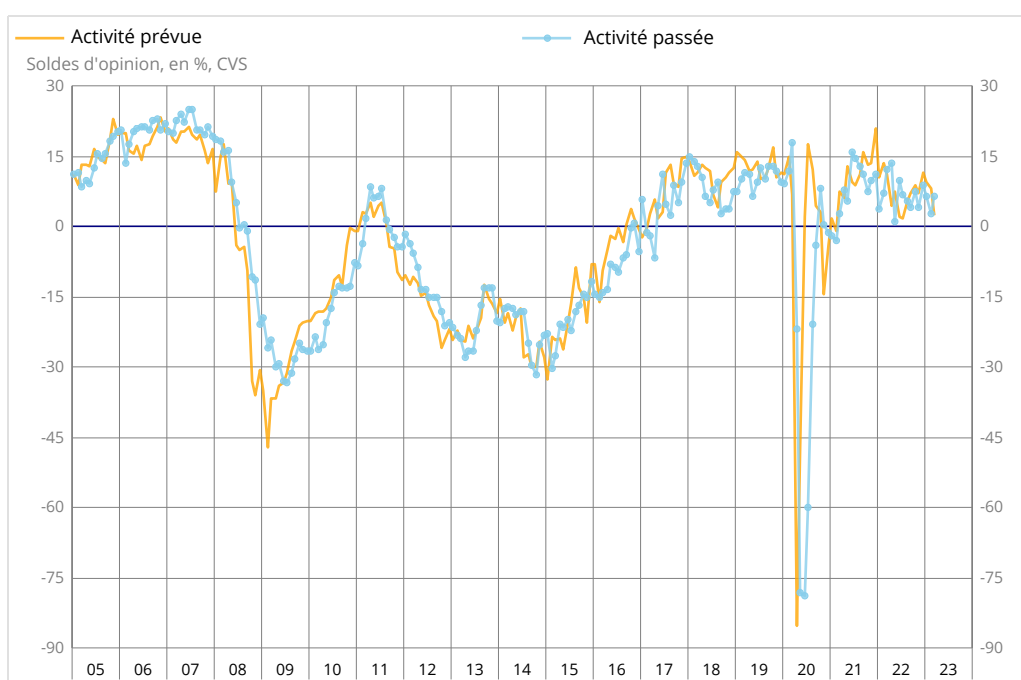
Source : Insee - enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment

L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leurs perspectives d'activité se dégrade

En mars 2023, l'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité prévue se détériore nettement. Le solde correspondant diminue pour le troisième mois consécutif mais reste au-dessus de sa moyenne de longue période. Les entrepreneurs du bâtiment ont cependant un regard plus positif que le mois dernier sur leur activité passée : le solde associé rebondit et s'écarte de sa moyenne.

Les entrepreneurs sont aussi nombreux que le mois précédent à juger qu'il est difficile de prévoir l'évolution de la situation de leur entreprise : le solde d'opinion sur l'incertitude ressentie est stable.

Évolution de l'activité dans le bâtiment



La demande est jugée moins favorable par les chefs d'entreprise

En mars 2023, les entrepreneurs du bâtiment sont un peu moins nombreux que le mois précédent à juger que le niveau de leurs carnets de commandes est supérieur à la normale. Le solde correspondant diminue pour le cinquième mois consécutif. Il se maintient tout de même à un niveau très supérieur à sa moyenne de longue période. Compte tenu de leurs effectifs, les entrepreneurs du bâtiment estiment que leurs carnets de commandes leur assurent 8,5 mois de travail, une durée en baisse et au plus bas depuis mars 2021 mais qui demeure cependant au-dessus de sa moyenne de longue période.

Les tensions sur l'appareil productif continuent de s'atténuer

En mars 2023, le taux d'utilisation des capacités de production est quasi stable : il s'établit à 92,2 %, au-dessus de sa moyenne de longue période (88,9 %).

Les chefs d'entreprise sont un peu moins nombreux que le mois précédent à déclarer des obstacles limitant leur production (66 %). Cette proportion diminue lentement depuis 3 mois. La part des chefs d'entreprise déclarant faire face à une insuffisance de personnel (45 %) se replie mais reste bien au-dessus de sa moyenne. La part de ceux déclarant des difficultés d'approvisionnement s'établit à 17 % en mars (elle était de 33 % en octobre 2002).

Une entreprise sur deux déclare être à la limite de ses capacités de production (goulots de production), c'est-à-dire qu'elle ne pourrait pas produire davantage avec ses moyens actuels si elle recevait plus de commandes. 27 % des chefs d'entreprise se disent incapables d'accroître leur production en cas de commandes supplémentaires pour insuffisance de personnel, 10 % en raison de difficultés d'approvisionnement, deux proportions stables et au-dessus de leur moyenne.

Le solde d'opinion sur les prix prévus poursuit sa baisse

En mars 2023, les chefs d'entreprise sont moins nombreux que le mois précédent à annoncer qu'ils augmenteront leurs prix au cours des trois prochains mois. Le solde d'opinion correspondant diminue nettement : orienté à la baisse depuis l'automne 2022, il demeure toutefois bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

Évolution des prix de vente prévus dans l'industrie du bâtiment

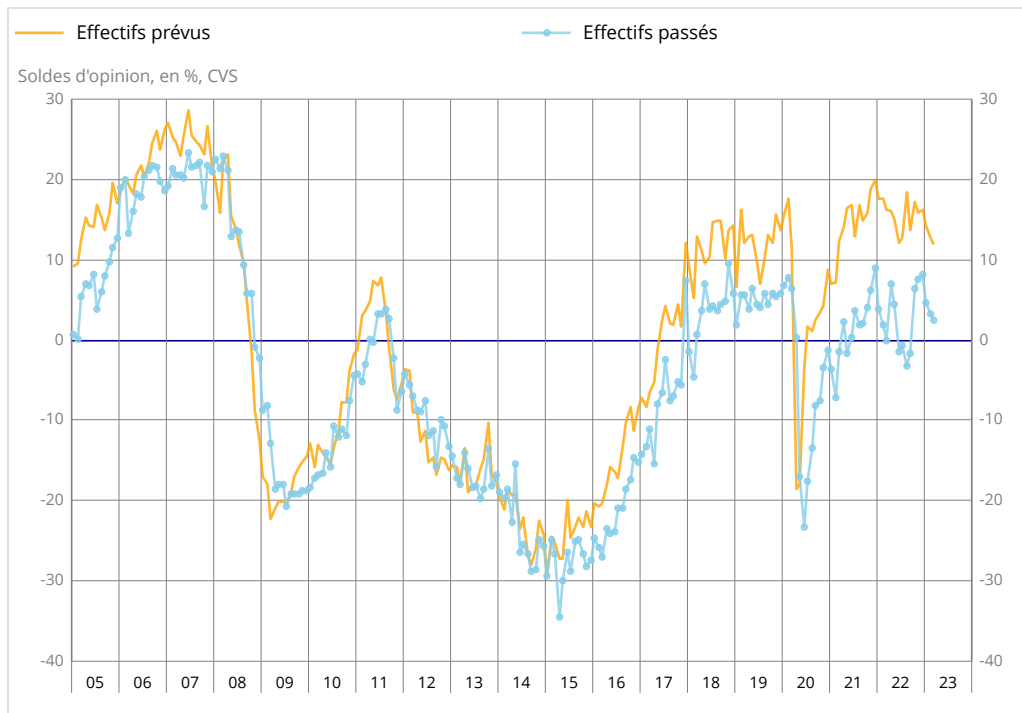


Source : Insee

Les soldes d'opinion relatifs aux effectifs fléchissent un peu

En mars 2023, les soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution de leurs effectifs prévus comme passés diminuent légèrement. Ils se maintiennent tous deux au-dessus de leur moyenne.

Évolution de l'emploi dans le bâtiment



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment de février 2023 n'est pas révisé (après arrondi).

Pour en savoir plus

Pour les questions à trois modalités, un solde d'opinion est l'écart entre le pourcentage pondéré des réponses « supérieures à la normale » ou « en hausse » et le pourcentage de réponses « inférieures à la normale » ou « en baisse ».

Les réponses à cette enquête ont été collectées entre le 24 février 2023 et le 22 mars 2023.

Tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans ce numéro d'*Informations Rapides* et dans les séries complémentaires mises en ligne.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication : le 20 avril 2023 à 8h45

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr